

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parrot, 24 février 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)

Collation1 p. (263v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Parrot, 24 février 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48786>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 février 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Parrot](#)

Lieu de destination 3, rue Christine, Paris

Description

Résumé Godin accuse réception de la lettre de Parrot du 23 février et l'informe qu'il doit renoncer aux pourparlers entamés entre eux, car il ne peut s'attacher les services d'une personne pour qui la fonction serait un sujet de sacrifice et non de satisfaction.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 263v sont copiées la fin de la lettre de Godin à monsieur Darras du 24 février 1876 et, dans le sens du papier en format paysage, la lettre de Godin à monsieur Parrot du 24 février 1876.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
